

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 588

18 mars 2009

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| ADCR Trading S.à r.l. | 28191 | Key Energy Services Luxembourg I S. à r.l. | 28178 |
| Agence d'Assurances Calmes s.à r.l. | 28192 | Kinetron S.A. | 28179 |
| A.J.T. S.à.r.l. | 28181 | Kwizda Invest A.G. | 28193 |
| Apollo Ventures S.A. | 28207 | Lupus S.à.r.l. | 28179 |
| Arcadie S.A. | 28193 | Marbrerie Schott | 28217 |
| Badger Brewin'Jake s.à r.l. | 28219 | Maréchalerie Goedert S.à.r.l. | 28219 |
| Britania Investments S.à r.l. | 28220 | M.D. Investments S.A. | 28209 |
| CC Holdco (Luxembourg) S.à.r.l. | 28202 | Modèles Par Poste S.à r.l. | 28218 |
| CM-Immobilière S.à.r.l. | 28219 | Naviglio Holdings S.à r.l. | 28210 |
| CNG Lux Investments | 28191 | Oasis Braun S.à r.l. | 28179 |
| Compagnie de Participations Immobilières S.à r.l. | 28192 | Parc-Invest S.A. | 28192 |
| DB Palladium S.A. | 28210 | Peintures Mousel S.A. | 28208 |
| Deutsche Haussmann S.à r.l. | 28217 | Private Insurance Services S.A. | 28218 |
| De Vlier International Investment S.A. ... | 28180 | Raumstudio Falter Luxembourg Sàrl | 28188 |
| Dicom S.à.r.l. | 28217 | Raumstudio Falter Luxembourg Sàrl | 28188 |
| enPro Luxembourg Holding Company S.à r.l. | 28211 | Reis S.A. | 28218 |
| E.V.A.F Luxembourg I S.à r.l. | 28210 | Remal Holding S.A. | 28189 |
| Fédération Luxembourgeoise de Gymnas- tique a.s.b.l. | 28178 | Risch Charles & Paul | 28217 |
| Finance & Building Europe S.A. | 28194 | RREEF Pan-European Infrastructure Lux S.à r.l. | 28210 |
| Food and Bulk Logistics S.A. | 28205 | Sarissa S.à r.l. | 28181 |
| Gold Oak Luxco | 28190 | Schwan's Global Holdings, S.à r.l. | 28191 |
| Gold Oak Luxco | 28190 | Selrah S. à r.l. | 28189 |
| GP Leasing S.à r.l. | 28218 | Slate Investments S.à r.l. | 28224 |
| H.L.R. S.A. | 28178 | Sunnydale Investments S.à.r.l. | 28206 |
| Institut de Beauté Nathalie Müller S.à r.l. | 28178 | Sunnydale Investments S.à.r.l. | 28206 |
| IQ-markets SA | 28209 | Sunnydale Investments S.à.r.l. | 28207 |
| Isurus Lux S.A. | 28188 | Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l. | 28190 |
| J&E Investments S.à r.l. | 28201 | Téléphone Services S.à r.l. | 28219 |
| JEMA Beauté Sàrl | 28180 | Toitures Asan S.A. | 28205 |
| Kalvin S.A. | 28201 | VSP Design Hub S.A. | 28194 |

Institut de Beauté Nathalie Müller S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 15, avenue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 118.263.

Le Bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009028974/3861/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07311. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Key Energy Services Luxembourg I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 141.376.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 février 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009028976/201/12.

(090031199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2009.

H.L.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8213 Mamer, 66, rue du Baumbusch.
R.C.S. Luxembourg B 79.301.

Le Bilan au 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009028977/3861/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07310. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg F 2.902.

Lors de l'Assemblée Générale tenue le 9 février 2007 à Oberkorn, il a été décidé de transférer le siège social de l'association de l'adresse L-1610 Luxembourg, 14 avenue de la Gare vers l'adresse L-8009 Strassen, 3 route d'Arlon.

Par conséquent l'article 2.1. des statuts aura la formulation suivante:

2.1. Siège

Le siège de la FLGym est à Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Strassen, le 21 janvier 2009.

Paolo FRISING / Roger NEGRI

secrétaire général / président

Référence de publication: 2009029278/3502/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07019. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Oasis Braun S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Pissange, 12A, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 130.812.

Le Bilan au 1^{er} août au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009028979/3861/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07307. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Lupus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2545 Howald, 10, rue Théodore Speyer.

R.C.S. Luxembourg B 56.597.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/2/09.

Claude WEYDERT

Le gérant

Référence de publication: 2009028980/3445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08314. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Kinetron S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 65.288.

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique et par le conseil d'administration en date du 12 janvier 2009

1. M. Gérard BIRCHEN a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
2. M. Sébastien ANDRE a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. M. Jacques CLAEYS a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. M. Hans DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
5. M. Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
6. M. Alex LEGRAND, administrateur de sociétés, né à Bruxelles (Belgique), le 31 mai 1977, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
7. M. Philippe TOUSSAINT, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 26.01.2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour KINETRON S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009028994/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11197. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

JEMA Beauté Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1232 Howald, 90, rue Ernest Beres.

R.C.S. Luxembourg B 85.709.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 26/02/09.

JEGEN-WEYDERT Martine

La gérante

Référence de publication: 2009028981/9968/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08321. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

De Vlier International Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 82.682.

L'an deux mille neuf, le vingt-sept janvier.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "DE VLIER INTERNATIONAL INVESTMENT S.A." avec siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon,

inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 82.682,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 22 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 149 du 28 janvier 2002,

et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Bernadette REUTER-WAGNER, expert-comptable agréé, demeurant professionnellement à Bertrange,

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Manon HOFFMANN, employée privée, demeurant à Koerich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Véronique BARATON, employée privée, demeurant à Garnich.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée aux présentes.

Madame le Président constate, et l'assemblée approuve, que toutes les actions émises de la société sont valablement représentées, ainsi qu'il résulte de la liste de présence sus-mentionnée et que tous les actionnaires présents ou représentés renoncent à toute convocation supplémentaire affirmant avoir connu à l'avance l'ordre du jour de la présente assemblée.

Ceci exposé, Madame le Président met au vote les résolutions suivantes, approuvées à l'unanimité:

Transfert du siège

Le siège de la société est transféré à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent.

Le premier alinéa de l'article 2 des statuts sera libellé comme suit:

« **Art. 2. alinéa 1^{er}** . Le siège de la société est établi dans la Commune de Bertrange.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Madame le Président lève la séance à 15.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. REUTER-WAGNER, M. HOFFMANN, V. BARATON, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 28 janvier 2009. Relation: CAP/2009/286. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 11 février 2009.

Camille MINES.

Référence de publication: 2009029380/225/40.

(090032644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

A.J.T. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 26-30, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 68.980.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.02.2009.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
259 ROUTE D'ESCH
L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009028982/596/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11064. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Sarissa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 144.878.

—
STATUTES

In the year two thousand nine, on the fourth of February.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Rupert Gifford Lywood, accountant, born on 14 May 1958 in Dartford, United-Kingdom, residing at 25 Clapham Manor Street London SW4 6DU, United-Kingdom,

here represented by Gwenn Vanweddingen, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in London.

Said proxy, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) by the name of "Sarissa S.à r.l." (the Company).

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

Art. 7. Profit sharing. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Indivisible shares. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of shares. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

Art. 10. Redemption of shares. The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply to such resolution in accordance with article 15 of these articles of association.

Art. 11. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 12. Management. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, any manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the delegating manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he

has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy, A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

Art. 13. Liability of the manager(s). The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. General meetings of the shareholders. An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 15. Shareholders' voting rights, quorum and majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 16. Financial year. The Company's year starts on the 1st January and ends on 31 December of each year.

Art. 17. Financial statements. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. Appropriation of profits, reserves. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 19. Liquidation. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to

be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 21. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed by Rupert Gifford Lywood, prenamed.

All the shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2009.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand six hundred euro (EUR 1,600.-).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at two. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

(a) Rupert Gifford Lywood, accountant, born on 14 May 1958 in Dartford (United Kingdom), whose address is at 25 Clapham Manor Street London SW4 6DU, (United Kingdom); and

(b) Philippe Salpetier, director, born on 19 August 1970 in Libramont, Belgium, whose professional address is at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. the registered office is established at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatre février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, au Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

M. Rupert Gifford Lywood, comptable, né le 14 mai 1958 à Dartford au Royaume-Uni, et résidant au 25 Clapham Manor Street London SW4 6DU, Royaume-Uni,

ici représenté par Gwenn Vanweddingen, juriste résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

Art. 1^{er}. Nom. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Sarissa S.à r.l." (ci-après, la Société).

Art. 2. Objet social. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie

d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents Euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune.

Art. 6. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents statuts.

Art. 7. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Parts sociales indivisibles. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Transfert de parts sociales. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

Art. 10. Rachat de parts sociales. La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des statuts sont d'application à une telle résolution.

Art. 11. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le gérant qui délègue déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Art. 13. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. Assemblées générales des associés. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

Art. 15. Droits de vote des associés, quorum et majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre la même année.

Art. 17. Comptes annuels. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 18. Distribution des bénéfices, réserves. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 19. Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Commissaire aux comptes - réviseur d'entreprises.

Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites par M. Rupert Gifford Lywood, susnommé.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire instrumentaire.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Assemblée Générale Constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé susmentionné représentant l'intégralité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. les membres du conseil de gérance sont au nombre de deux. Les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants pour une durée indéterminée:

(a) M. Rupert Gifford Lywood, comptable, né le 14 mai 1958 à Dartford au Royaume-Uni, résidant au 25 Clapham Manor Street, Londres SW4 6DU, Royaume-Uni; et

(b) M. Philippe Salpetier, gérant de sociétés, né le 19 août 1970 à Libramont en Belgique, et résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. le siège social de la société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de rédiger le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Vanweddingen, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette, Actes Civils, le 10 février 2009. Relation: EAC/2009/1436. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 18 février 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009029442/219/362.

(090032480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Raumstudio Falter Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 66, rue de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 97.465.

Le Bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.02.2009.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009028983/596/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08130. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Raumstudio Falter Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 66, rue de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 97.465.

Le Bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.02.2009.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009028984/596/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08132. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Isurus Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.330.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 03/12/2008

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Vincent THILL., décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 01/02/2008

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Sandro CAPUZZO., décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 01/09/2008

Commissaire aux comptes:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide

de ne pas réélire ALTER AUDIT Sàrl, 69, rue de la Semois, L - 2533 Luxembourg

d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31/12/2008 comme suit:

I.C. DOM-COM Sàrl, 69, rue de la Semois, L - 2533 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009029004/24/22.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06919. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Selrah S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 116.831.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 19 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1506 du 7 août 2006.

Les comptes au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Selrah S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009028985/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08195. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Remal Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 62.887.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22/09/2008

L'assemblée ratifie la cooptation de

Monsieur Olivier CONRARD, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 17/09/2007

Monsieur Vincent THILL, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 26/10/2007

Monsieur Stefano DE MEO, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 01/02/2008

- D'accepter, avec effet au 01/09/2008, la démission de:

* Monsieur Olivier CONRARD né le 25/08/1965 à Messancy (Belgique), résident professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de ses fonctions d'administrateur;

- De nommer comme nouvel administrateur, avec effet au 01/09/2008

* Monsieur Francesco MOLARO, employé privé, né le 01/09/1973 à Rome (Italie), résident professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri; administrateur

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30/06/2011 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Stefano DE MEO, employé privé, né le 01/01/1976 à Somma Lombardo (Italie) demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Vincent THILL, employé privé, né le 04/03/1971 à Arlon (Belgique), demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L- 1724 Luxembourg, administrateur;

Francesco MOLARO, employé privé, né le 01/09/1973 à Rome (Italie), demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30/06/2008 comme suit:

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L - 1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REMAL HOLDING S.A.

Stefano De Meo / Vincent Thill

Référence de publication: 2009029002/24/37.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06918. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Gold Oak Luxco, Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Capital social: EUR 609.941,25.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.625.

—
La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1005 du 23 mai 2006.

Les comptes au 31 mars 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gold Oak Luxco, en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2009028988/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08192. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Gold Oak Luxco, Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Capital social: EUR 609.941,25.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.625.

—
La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1005 du 23 mai 2006.

Les comptes au 31 mars 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gold Oak Luxco, en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2009028989/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08196. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.500,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 121.724.

—
Extrait de Transfert de Parts Sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 31 décembre 2008 que:

Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l. (RCS Luxembourg B 121.725) a cédé:

900 (neuf cents) parts sociales qu'elle détenait dans la société Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l. à la société SGG S.A. (RCS Luxembourg B 65.906) ayant son siège social 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Suite à ce transfert, la société SGG S.A. détient dorénavant, toutes les 900 parts sociales de Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Pour Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009029107/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07751. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

CNG Lux Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 130.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/02/09.

CNG Lux Investments

Signature

Référence de publication: 2009028990/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06681. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

ADCR Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 134.936.

CERTIFICAT DE DEPÔT

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADCR TRADING SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009028991/514/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06783. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Schwan's Global Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 46.388.160,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 108.503.

EXTRAIT

En date du 31 janvier 2009, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Avec effet au 1^{er} février 2009, la démission des gérants de Catégorie A, Monsieur Georges Deitz et Madame Sonja Linz, a été acceptée.

2. Subséquemment, ont été nommés nouveaux gérants de Catégorie A, avec effet au 1^{er} février 2009 et pour une période indéterminée:

- Monsieur Luc Sunnen, né à Luxembourg le 22 décembre 1961, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald; et

- Monsieur Christophe Fender, né à Strasbourg, France, le 10 juillet 1965, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009029317/799/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06694. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Agence d'Assurances Calmes s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4998 Sprinkange, 5, rue de Bettange.

R.C.S. Luxembourg B 122.808.

—
CERTIFICAT DE DEPÔT

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGENCE D'ASSURANCES CALMES SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009028992/514/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06789. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Compagnie de Participations Immobilières S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 120.008.

—
CERTIFICAT DE DEPÔT

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009028993/514/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06797. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Parc-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schifflange, 1, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 98.974.

—
CERTIFICAT DE DEPOT

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARC-INVEST SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009028995/514/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06817. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Arcadie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 114.561.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARCADIE S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009028996/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07874. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Kwizda Invest A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 46.714.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendacht, am neunzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph ELVINGER, mit Amtswohnsitz in Luxemburg,

Ist erschienen:

Die Gesellschaft KWIZDA LEASING GmbH, mit Gesellschaftssitz in Wien,
„die Komparentin“,

hier vertreten durch Herrn Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, beruflich wohnhaft in Luxemburg, 2, avenue Charles de Gaulle, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt am 5. Dezember 2008,
„der Bevollmächtigte“.

Die vorgenannte Vollmacht bleibt, nach "ne varietur" Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den amtierenden Notar, vorliegender Urkunde beigegeben, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die Komparentin, vertreten wie vorgenannt, erklärt und bietet den Notar zu beurkunden:

1. Daß die Holdingaktiengesellschaft KWIZDA INVEST A.G., R.C.S. Luxembourg B 46.714, mit Sitz in Luxemburg, 2, avenue Charles de Gaulle, am 16. Februar 1994 vor Notar Edmond SCHROEDER, mit Amtswohnsitz in Mersch, gegründet wurde, und die Satzung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Nr. 204 vom 25. Mai 1994 veröffentlicht wurde.

2. Daß das Kapital der Gesellschaft sich auf EUR 17.000.000 beläuft, eingeteilt in 23.000 voll eingezahlte Aktien ohne Nominalwert.

3. Daß die Komparentin Inhaberin sämtlicher Aktien der Gesellschaft geworden ist.

4. Daß die Komparentin, in ihrer Eigenschaft als alleinige Aktionärin, ausdrücklich erklärt, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

5. Daß die Komparentin, in ihrer Eigenschaft als Liquidator, ausserdem erklärt, dass:

- sie alle Aktiva übernimmt,

- dass alle Passiva (gegenüber Dritten) beglichen sind,

- dass die Liquidation der Gesellschaft abgeschlossen ist, unbeschadet der Tatsache, dass die Unterzeichnete persönlich für die von der Gesellschaft eventuell eingegangenen und zum Zeitpunkt der Liquidation noch nicht bekannten Verbindlichkeiten haftet.

6. Daß die Komparentin sämtlichen allen Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar Entlastung erteilt.

7. Daß der Bevollmächtigte das Register der Gesellschaft annullieren kann.

8. Daß die Bücher und Dokumente der Gesellschaft während fünf Jahren am früheren Sitz der Gesellschaft aufbewahrt werden.

WORUEBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, hat dieselbe mit Uns Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Signé: P. LENTZ., J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51924. Reçu douze euros (12, €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009029076/211/47.

(090031993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Finance & Building Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.597.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 janvier 2009 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, les démissions des administrateurs suivants:

* Monsieur Virgilio Ranalli, employé privé, né le 16.04.1970 à Rome (Italie), résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg;

* Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, né le 13.01.1971 à Castellanza (Italie), résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg;

* Monsieur Michele Amari, employé privé, né le 3.06.1972 à Rome (Italie), résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg;

- De nommer comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat

* Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg,

* Monsieur Benoît Dessy, employé privé, né le 9 janvier 1971 à Bastogne (Belgique), résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg,

* Monsieur Cédric Finazzi, employé privé, né le 24 février 1981 à Mont Saint Martin (France), résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg,

leur mandat ayant pour échéance l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 30 juin 2010.

- D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCE & BUILDING EUROPE S.A.

Société Européenne de Banque

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009028997/24/33.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11106. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

VSP Design Hub S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 144.866.

—
STATUTES

In the year two thousand nine.

On the nineteenth day of January.

Before us Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Me Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg, to whom second named notary will remain the present deed.

There appeared:

Vudafieri Saverino Partners S.r.l, company existing under the Italian law, having its registered office at 66, Viale Lombardia, I-20131, Milano,

here represented by Mrs Vania BARAVINI, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated January 16, 2009.

Said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of a joint stock company to be incorporated.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. A joint stock company is herewith formed under the name of "VSP Design Hub S.A."

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors or of the sole director.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors or of the sole director. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may participate to the creation, development, control of any enterprise. The company may acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities. The company may use its funds for the creation, the acquisition, the management, the development, the use, the right and the grant of use, and the disposal by way of sale, transfer, exchange or otherwise of a portfolio consisting of any patent, trademark, copyright, design and model of whatever origin and of any kind.

The company may borrow in any form whatever. Within the limits of the law of August 10, 1915, the company may grant to companies in which it has participating interest and to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) divided into 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Board of directors and Statutory auditors

Art. 6. In case of plurality of shareholders, the company must be managed by a board of directors consisting of at least three members, who need not be shareholders.

In case the company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the company has only one shareholder left, the company can be managed by a board of directors consisting of either one director until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder.

The directors or the sole director are appointed for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can represent more than one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by video conference or conference call in the forms foreseen by the law.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors or the sole director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10, 1915, as subsequently modified, or by the present Articles of Incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors or the sole director may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed, in case of a sole director by the sole signature of the sole director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two directors or by the sole signature of a delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the whole body of shareholders of the company. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Wednesday of the month of June, at 10.00 o'clock.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The board of directors or the sole director or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 10% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on 1st January and ends on 31st December of each year.

The board of directors or the sole director draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year has to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors or the sole director in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

General disposition

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2009.

The first annual general meeting shall be held in 2010

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the Articles of Incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The 31,000 (thirty-one thousand) shares have been entirely subscribed by the sole shareholder, Vudafieri Saverino Partners S.r.l. having its registered office at 66, Viale Lomabardia,, 1-20131 Milano.

All the shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at EUR 1.600.-.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the sharecapital, passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year:

1. Mr Tiziano VUDAFIERI, architect, born on December 10, 1958 in Castelfranco Veneto, Italy, residing professionally at 66, Viale Lombardia, 1-20131 Milano,

2. Mr Pierre LENTZ, "licencié en sciences économiques", born on April 22, 1959, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

3. Mrs Vania BARAVINI, "employée privée", born on May 21, 1964 in Esch-sur-Alzette, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

Mr. Tiziano VUDAFIERI, prenamed is elected chairman of the board.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year: AUDIEX S.A., having its registered office in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B N ° 65.469.

Third resolution

The company's registered office is located at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Déclaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Follows the French version of the preceding text:

L'an deux mil neuf, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier reste dépositaire du présent acte.

A comparu:

Vudafieri Saverino Partners S.r.l., société de droit italien, ayant son siège social au 66, Viale Lombardia, I-20131 Milan, ici représentée par Madame Vania BARAVINI, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

spécialement mandatée à cet effet par procuration en date du 16 janvier 2009.

La prédite procuration, paraphée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "VSP Design Hub S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra également participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres, employer ses fonds à la création, à l'acquisition, à la gestion, au développement, à l'usage, à la concession d'usage et à la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement d'un portefeuille se composant de brevets, marques de fabrique ou de commerce, droits d'auteur, dessins et modèles de toute origine et de toute sorte.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis, un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par conférence vidéo ou téléphonique dans les formes prévues par la loi.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de juin à 10 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2009.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2010.

Le(s) premier(s) administrateur(s) et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les 31.000 (trente et un mille) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, Vudafieri Saverino Partners S.r.l, société de droit italien, ayant son siège social au 66, Viale Lombardia, I-20131, Milan, Italie.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000 (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.600.-.

Résolutions de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique prénommée, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Tiziano VUDAFIERI, architecte, né le 10 décembre 1958 à Castelfranco Veneto, Italie demeurant professionnellement au 66, Viale Lombardia, I - 20131, Milan,

2. Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, né le 22 avril 1959 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

3. Madame Vania BARAVINI, employée privée, née le 21 mai 1964 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Monsieur Tiziano VUDAFIERI, prénommé est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B N ° 65.469.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire instrumentale par ses noms, prénoms usuels, états et demeures, la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. BARAVINI, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 27 janvier 2009, LAC/2009/3089: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/02/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009029098/208/345.

(090031837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Kalvin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.165.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KALVIN S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009028998/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07869. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

J&E Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.849.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009028999/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07777. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

CC Holdco (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.268.200,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.337.

In the year two thousand and eight, on the tenth of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of CC Holdco (Luxembourg) S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B0114337 and having a share capital of EUR 1,268,200.00 (the Company). The Company was incorporated on 26 January 2006 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 933 of 12 May 2006. The articles of association of the Company (the Articles) were amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 09 March 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1863 of 04 October 2006.

There appeared:

CC HOLDCO (CAYMAN), LTD., a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at the offices of Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, with registration number BWK 159926 (the Sole Shareholder).

Hereby represented by M. Edward BOUGRIET, avocat à Luxembourg.

by virtue of a power of attorney dated 3 December 2008, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Meeting has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Amendment to article 3 of the Articles which would read as follows:

" Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may furthermore act as a representative for manufacturers or traders of chemical substances, elements and compounds.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object."

2. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 3 of the Articles, which will henceforth read as follows:

" Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may furthermore act as a representative for manufacturers or traders of chemical substances, elements and compounds.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 1,700.- Euros.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutschsprachige Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundacht, am zehnten Tag des Monats Dezember.

Vor Uns, Notar Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Eine außerordentliche Hauptversammlung (die Versammlung) des alleinigen Gesellschafters der CC HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à.r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung ("société à responsabilité limitée"), mit Gesellschaftssitz in 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister (R.C.S. Luxembourg) unter Nummer B114337, mit einem Gesellschaftskapital von EUR 1,268,200.00 (die Gesellschaft). Die Gesellschaft wurde am 26. Januar 2006 gegründet, gemäß einer Urkunde aufgenommen durch den Notar Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht am 12. Mai 2006 im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, unter Nummer 933. Der Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft (der Gesellschaftsvertrag) wurde am 9. März 2006 abgeändert, gemäß einer Urkunde aufgenommen durch den Notar Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations am 4. Oktober 2006 unter Nummer 1863.

Es erschien:

CC HOLDCO (CAYMAN), LTD., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in den Büros von Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Inseln, eingetragen unter der Registrierungsnummer BWK 159926, als alleiniger Gesellschafter (der Alleinige Gesellschafter).

Hier vertreten durch Herrn Edwart Bougriet, Anwalt in Luxemburg.

kraft einer ihm am 10. Dezember 2008 erteilten Vollmacht.

Die Vollmacht nach der Unterzeichnung "ne varietur" durch den Vollmachtsnehmer und den unterzeichneten Notar bleibt dieser Urkunde als Anlage beigegeben, um mit dieser Urkunde registriert zu werden.

Die Versammlung bittet den unterzeichnenden Notar wie folgt zu Protokoll zu nehmen:

I. Der Alleinige Gesellschafter hält alle Gesellschaftsanteile im Gesellschaftskapital der Gesellschaft.

II. Die Tagesordnung hat den folgenden Wortlaut:

1. Änderung des Artikels 3 des Gesellschaftsvertrages, auf dass dieser zukünftig wie folgt zu lesen ist:

" Art. 3. Gesellschaftszweck.

3.1. Der Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in irgendwelcher Form an Luxemburger oder ausländischen Gesellschaften oder Unternehmen, sowie die Verwaltung solcher Beteiligungen. Insbesondere darf die Gesellschaft Aktien, Anteile und andere Wertpapiere, Anleihen, Rentenwerte, Geldmarkteinlagen und andere Schuldtitel aller Art durch Zeichnung, Kauf oder Tausch oder sonstwie erwerben, und im Allgemeinen alle Wertschriften und Finanzinstrumente, die von öffentlichen oder privaten Rechtspersonlichkeiten jeder Art ausgegeben werden. Sie kann an der Gründung, Entwicklung, Verwaltung und Aufsicht aller Gesellschaften oder Unternehmen teilnehmen. Des weiteren kann sie in den Erwerb und die Verwaltung eines Bestands von Patenten oder anderen geistigen Eigentumsrechten jeder Art oder jeden Ursprungs investieren.

3.2. Die Gesellschaft kann Darlehen jeder Art aufnehmen, außer auf dem Wege von öffentlichen Angeboten. Sie kann, jedoch nur durch Privatplazierung, Schuldscheine, Anleihen und Rentenwerte, sowie jede Art von Schuldtiteln und/oder Dividendenpapieren ausgeben. Die Gesellschaft kann Geldmittel verleihen, einschließlich, ohne Begrenzung, die Erlöse aus Kreditverbindlichkeiten und/oder Emissionen von Schuld- oder Dividendenpapieren an ihre Zweigunternehmen, angegliederte Gesellschaften und/oder jede andere Gesellschaft. Die Gesellschaft kann in Bezug auf ihr gesamtes oder teilweises Vermögen ebenfalls Sicherheiten leisten; sie kann verpfänden, übertragen, belasten oder sonstwie Sicherheiten bestellen und gewähren, um ihren eigenen Verpflichtungen und Vereinbarungen und/oder den Verpflichtungen und Vereinbarungen jeder anderen Gesellschaft nachzukommen, und sie im Allgemeinen zu eigenem Nutzen und/oder zum Nutzen jeder anderen Gesellschaft oder Person abzusichern.

3.3. Die Gesellschaft kann außerdem als Vertreter für Hersteller oder Händler von chemischen Substanzen, Elementen und Komponenten agieren.

3.4. Mit dem Ziel einer effizienten Verwaltung kann sich die Gesellschaft im Allgemeinen in Bezug auf ihre Anlagen aller Techniken und Instrumente bedienen, einschließlich der Techniken und Instrumente, die dazu konzipiert sind, die Gesellschaft gegen Kredit-, Wechsel-, Zinssatz- und andere Risiken abzusichern.

3.5. Die Gesellschaft darf alle Handels-, Finanz- und Gewerbetätigkeiten und alle Transaktionen auf unbeweglichem oder beweglichem Eigentum ausführen, die dazu bestimmt sind, ihren Gesellschaftszweck zu fördern oder die sich auf ihren Gesellschaftszweck beziehen."

2. Verschiedenes

IV. Die Versammlung hat den folgenden Beschluss gefasst:

Erster Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter beschließt den Artikel 3 des Gesellschaftsvertrages zu ändern, sodass dieser nunmehr folgendermaßen lautet:

" Art. 3. Gesellschaftszweck.

3.1. Der Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in irgendwelcher Form an Luxemburger oder ausländischen Gesellschaften oder Unternehmen, sowie die Verwaltung solcher Beteiligungen. Insbesondere darf die Gesellschaft Aktien, Anteile und andere Wertpapiere, Anleihen, Rentenwerte, Geldmarkteinlagen und andere Schuldtitel aller Art durch Zeichnung, Kauf oder Tausch oder sonstwie erwerben, und im Allgemeinen alle Wertschriften und Finanzinstrumente, die von öffentlichen oder privaten Rechtspersonlichkeiten jeder Art ausgegeben werden. Sie kann an der Gründung, Entwicklung, Verwaltung und Aufsicht aller Gesellschaften oder Unternehmen teilnehmen. Des weiteren kann sie in den Erwerb und die Verwaltung eines Bestands von Patenten oder anderen geistigen Eigentumsrechten jeder Art oder jeden Ursprungs investieren.

3.2. Die Gesellschaft kann Darlehen jeder Art aufnehmen, außer auf dem Wege von öffentlichen Angeboten. Sie kann, jedoch nur durch Privatplazierung, Schuldscheine, Anleihen und Rentenwerte, sowie jede Art von Schuldtiteln und/oder Dividendenpapieren ausgeben. Die Gesellschaft kann Geldmittel verleihen, einschließlich, ohne Begrenzung, die Erlöse aus Kreditverbindlichkeiten und/oder Emissionen von Schuld- oder Dividendenpapieren an ihre Zweigunternehmen, angegliederte Gesellschaften und/oder jede andere Gesellschaft. Die Gesellschaft kann in Bezug auf ihr gesamtes oder teilweises Vermögen ebenfalls Sicherheiten leisten; sie kann verpfänden, übertragen, belasten oder sonstwie Sicherheiten bestellen und gewähren, um ihren eigenen Verpflichtungen und Vereinbarungen und/oder den Verpflichtungen und Vereinbarungen jeder anderen Gesellschaft nachzukommen, und sie im Allgemeinen zu eigenem Nutzen und/oder zum Nutzen jeder anderen Gesellschaft oder Person abzusichern.

3.3. Die Gesellschaft kann außerdem als Vertreter für Hersteller oder Händler von chemischen Substanzen, Elementen und Komponenten agieren.

3.4. Mit dem Ziel einer effizienten Verwaltung kann sich die Gesellschaft im Allgemeinen in Bezug auf ihre Anlagen aller Techniken und Instrumente bedienen, einschließlich der Techniken und Instrumente, die dazu konzipiert sind, die Gesellschaft gegen Kredit-, Wechsel-, Zinssatz- und andere Risiken abzusichern.

3.5. Die Gesellschaft darf alle Handels-, Finanz- und Gewerbetätigkeiten und alle Transaktionen auf unbeweglichem oder beweglichem Eigentum ausführen, die dazu bestimmt sind, ihren Gesellschaftszweck zu fördern oder die sich auf ihren Gesellschaftszweck beziehen."

Kostenschätzung

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser außerordentlichen Hauptversammlung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen in jeglicher Form belaufen sich schätzungsweise auf 1.700.- Euros.

Erklärung

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Wunsch der erschienenen Personen in englischer Sprache verfasst wird und eine deutsche Fassung angeschlossen wird; auf Wunsch der erschienenen Partei soll die englische Fassung im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und deutschen Version die maßgebliche Fassung sein.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg am Datum wie am Anfang dieser Urkunde erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Bevollmächtigten des Komparenten hat dieser zusammen mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterzeichnet.

Signé: E. BOUGRIET, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 décembre 2008. Relation: LAC/2008/50765. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009029408/211/188.

(090032495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Food and Bulk Logistics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 82.398.

Le Bilan du 01^{er} Janvier 2008 au 31 Décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009029001/8548/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB05996. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Toitures Asan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9365 Eppeldorf, 4F, Gaich.

R.C.S. Luxembourg B 140.686.

DISSOLUTION

L'an deux-mille neuf, le douze février.

Pardevant le soussigné Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch,

A comparu:

Monsieur Asan PILICI, ouvrier, né à Debar/Macédoine le 28 août 1974, matricule n° 1974 08 28 250, demeurant à L-9353 Bettendorf, 3, rue du Château,

Lequel comparant a prié le notaire d'acter que:

Le 28 juillet 2008 fut constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire, la société anonyme TOITURES ASAN S.A., avec siège social à L- 9365 Eppeldorf, 4F, rue Gaich dont les statuts furent publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2067, du 26 août 2008, numéro RCS LUXEMBOURG B140686;

La société "TOITURES ASAN S.A." a actuellement un capital social trente et un mille (31 000) euros, représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix (310) euros chacune, entièrement libérées.

Le comparant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la société "TOITURES ASAN S.A.".

Par la présente, le comparant en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société "TOITURES ASAN S.A." avec effet immédiat.

Le comparant déclare qu'il a pleine connaissance des statuts de la société et qu'il connaît parfaitement la situation financière de la société.

Le comparant, agissant en sa qualité de liquidateur de la prédite société, déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatifs à la société dissoute resteront conservés durant cinq ans auprès de Monsieur Asan PILICI, préqualifié.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société "TOITURES ASAN S.A.".

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Pilici, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 13 février 2009. Relation: DIE/2009/1644. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des sociétés et associations.

Diekirch, le 25 février 2009.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2009029472/234/41.

(090032502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Sunnydale Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.976.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/02/09.

Pour Sunnydale Investements S.à r.l.

Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2009029003/1084/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07090. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Sunnydale Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.976.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/02/09.

Pour Sunnydale Investments S.à r.l.

Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2009029006/1084/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07088. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Sunnydale Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.976.

Le Bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/02/09.

Pour Sunnydale Investements S.à r.l.

Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2009029007/1084/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07085. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Apollo Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 85.792.

L'an deux mille huit, le dix huit décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Apollo Ventures SA", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu du 9 janvier 2002 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 4 octobre 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 85792.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoy, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich

Le président désigne comme secrétaire Madame Flora Gibert, employée privée, demeurant à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich,

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les 320 (trois cent vingt) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approuver le rapport du Conseil d'Administration conformément à l'article 265 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

2. Approuver l'exposé et le rapport du réviseur d'entreprise nommé par le Conseil d'Administration, prévus à l'article 266 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

3. Constater l'accomplissement de toutes les formalités prévues à l'article 267 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

4. Approuver le Projet de Fusion tel que publié au Mémorial C du 11 novembre 2008, numéro 2736.

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide d'approuver le rapport du Conseil d'Administration conformément à l'article 265 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide d'approuver l'exposé et le rapport des réviseurs d'entreprises nommés par le Conseil d'Administration, prévus à l'article 266 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales. Ce rapport établi par Société de Révision et d'Expertises Sàrl, L-8211 Mamer 53, Route d'Arlon, à Luxembourg conclut comme suit:

"En conclusion des investigations auxquelles nous avons procédé et de l'examen des documents qui nous ont été soumis, nous certifions par la présente:

1. La fusion est décrite d'une façon précise et adéquate.
 2. Le mode d'évaluation ainsi que le rapport d'échange d'une action de Apollo Ventures S.A. pour une action nouvelle de ADD Venture S.A., sont adaptés et raisonnables.
 3. Suite à la fusion, ADD Venture S.A. va émettre, à titre d'augmentation de capital, 320 nouvelles actions de valeur nominale 100,- EUR pour porter son capital social de 32.000,-EUR à 64.000,-EUR."
- Ce rapport restera ci-annexé.

Troisième résolution:

L'assemblée constate l'accomplissement de toutes les formalités prévues à l'article 267 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales lequel restera déposé au siège de la société qui en assumera la garde.

Quatrième résolution:

L'assemblée décide d'approuver le Projet de Fusion tel que publié au Mémorial C du 11 novembre 2008, numéro 2736.

Enregistrement

S'agissant de l'apport en nature de tous actifs et passifs suite à la fusion de deux sociétés luxembourgeoises les parties requièrent l'exemption du droit d'apport conformément à l'Article 4-1 de la Loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. DESSOY, F. GIBERT, S. SILVESTRO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51565. Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009029008/211/69.

(090031893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Peintures Mousel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9370 Gilsdorf, 19, Um Kneppchen.

R.C.S. Luxembourg B 94.140.

L'an deux mille neuf, le douze février.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "PEINTURES MOUSEL S.A.", avec siège social à L-9370 Gilsdorf, 19, um Kneppchen, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 94140, (matr: 1978 22 00 510);

constituée sous la dénomination de "E D P" suivant acte reçu par le notaire Joseph KERSCHEN, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 20 avril 1978, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 141 du 4 juillet 1978, modifiée à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte passé par-devant Maître Marc CRAVATTE, alors notaire de résidence à Ettelbruck en date du 23 septembre 2004, publié au Mémorial C de l'année 2005, page 4514.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Joseph MOUSEL, maître peintre-décorateur, demeurant à Gilsdorf.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Lydie MOUSEL-WAGNER, demeurant à GILSDORF, et comme scrutateur Monsieur Gary HESS, employé privé, demeurant à Feulen, tous ici présents et ce-acceptant.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

2. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les deux cent cinquante (250) actions, représentatives du capital social de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250.-), sont toutes représentées à la présente assemblée et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

3. Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

Modification de l'alinéa premier de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts, par changement de son premier alinéa.

En conséquence l'alinéa premier de l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 10.15 heures.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 350.- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétations données aux comparants connus du notaire par noms, prénoms, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. MOUSEL, L. MOUSEL - WAGNER, G. HESS, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 13 février 2009. DIE/2009/1651. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75.-.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME.

Ettelbruck, le 25 février 2009.

Pierre PROBST.

Référence de publication: 2009029362/4917/48.

(090032516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

M.D. Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.705.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2009.

M.D. Investments S.A.

Représentée par: Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2009029010/1084/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06912. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

IQ-markets SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 133.795.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009029013/1463/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06905. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

RREEF Pan-European Infrastructure Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 117.671.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009029016/1463/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06908. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

E.V.A.F Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 118.955.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009029018/1463/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06911. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

DB Palladium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 117.332.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009029019/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07595. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Naviglio Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 249.400,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 129.599.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution des associés en date du 19 décembre 2008 que M. Giuseppe Statuto démissionne de son poste de gérant A avec effet au 24 décembre 2008.

Par conséquent, le conseil de gérance sera donc désormais composé comme suit:

- M. Michael Denny, gérant A
- M. Christophe Mathieu, gérant A
- M. John McCarthy, gérant B

- Mme Sophie Van Oosterom, gérant B.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Bart Zech.

Référence de publication: 2009029159/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07323. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

EnPro Luxembourg Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.224,00.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 143.242.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

GGB Inc, a corporation incorporated and existing under Delaware law, with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, registered with the Secretary of State of the State of Delaware, under number 3404639, (hereafter referred to either as the "Sole Shareholder" and the "Contributor")

here represented by Mr. Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on December 18, 2008.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to enact the following:

I. GGB Inc, aforementioned, is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of EnPro Luxembourg Holding Company S.à r.l., having its registered office at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Company Register under number B 143.242, and incorporated by a deed of the undersigned notary, on November 21, 2008, not yet published (the "Company").

II. The Company's share capital is set at thirty thousand Euros (EUR 30,000) represented by thirty thousand (30,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1) each.

III. The Contributor currently holds:

- One million forty-nine thousand (1,049,000) shares having a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of one million forty-nine thousand (EUR 1,049,000) representing one hundred percent (100%) of the issued capital of Holley Automotive Systems GmbH, a limited liability company incorporated and existing under German laws, having its registered office at Falkenweg 1, 41468 Neuss, Germany and registered with the German Trade register under number HR B 7.246 ("Holley").

- Twenty-five thousand (25,000) shares having a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of twenty-five thousand Euros (EUR 25,000) representing one hundred percent (100%) of the issued capital of GGB Heilbronn GmbH, a limited liability company incorporated and existing under German laws, having its registered office at Ochsenbrunnenstraße 9, 74078 Heilbronn, Germany, and registered with the German Trade Register under number HR B 107.740 ("GGB Heilbronn").

IV. On the above-mentioned shares, the Contributor wishes to contribute to the Company:

- One thousand and forty-nine (1,049) shares having a par value of one Euro (EUR 1) each and an aggregate par value of one thousand and forty-nine Euros (EUR 1,049) representing zero point one percent (0.1%) of the issued capital of Holley (the "Holley Shares"); along with,

- Twenty-five (25) shares having a par value of one Euro (EUR 1) each and an aggregate par value of twenty-five Euros (EUR 25) representing zero point one percent (0.1%) of the issued capital of GGB Heilbronn (the "GGB Heilbronn Shares").

V. The Holley Shares and the GGB Heilbronn Shares are together referred to as the "Contributed Shares".

IV. The Sole Shareholder, the Company as well as Holley and GGB Heilbronn belong to the EnPro Group.

V. The Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of seventeen thousand two hundred and twenty-four Euros (EUR 17,224) so as to raise it from its present amount of thirty thousand Euros (EUR 30,000) to forty-seven thousand two hundred and twenty-four Euros (EUR 47,224) by the issue of seventeen thousand

two hundred and twenty-four (17,224) new shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of seventeen thousand two hundred and twenty-four Euros (EUR 17,224), together with a share premium amounting to one hundred and forty-six thousand two hundred and twenty-seven Euros (EUR 146,227), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

The Contributor through its proxyholder declares to subscribe to all the seventeen thousand two hundred and twenty-four (17,224) new shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of seventeen thousand two hundred and twenty-four Euros (EUR 17,224), together with a share premium amounting to one hundred and forty-six thousand two hundred and twenty-seven Euros (EUR 146,227) and to fully pay them up by means of a contribution in kind consisting in the Contributed Shares.

Valuation

The Contributed Shares are valued at one hundred and sixty-three thousand four hundred and fifty-one Euros (EUR 163,451) such value has been decided by the Contributor by way of a declaration of value, dated December 18, 2008 and accepted by the managers of the Company by way of resolutions of a board of managers dated December 18, 2008 and by way of a valuation statement executed by all the managers of the Company date December 18, 2008.

Evidence of the contribution's existence

Evidence of the transfer of the Contributed Shares and of their value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- a copy of the contribution agreement entered into between the Company and the Contributor dated December 18, 2008;
- a declaration of value of the contribution executed by the directors of the Contributor;
- a managers' valuation statement executed by the managers of the Company;

Said contribution agreement, declaration of value and manager's valuation report shall remain attached to the present deed.

Effective implementation of the contribution

The Contributor, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole beneficial owner of the Contributed Shares and has the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such Contributed Shares is effective as of today without restriction, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the country of location of the Contributed Shares in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

Further to the above increase of capital, the Sole Shareholder resolves to amend Article 6.1 of the Articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

"6.1- The Company's share capital is set at forty-seven thousand two hundred twenty-four Euros (EUR 47,224) represented by forty-seven thousand two hundred twenty-four (47,224) shares having a par value of one Euro (EUR 1) each."

Third resolution

The Sole Shareholder decides to provide for the stapling of the Company's shares with convertible instrument issued by the Company except when the Company's shares are transferred pursuant to a merger project.

Fourth resolution

Further to previous resolution, the Sole Shareholder resolves to amend Article 6.5 of the Articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

"6.5 Subject to the provisions of the following paragraphs, in case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

Any shareholder who transfers his shares in the capital of the Company to another person shall transfer a same proportion of convertible instruments which are issued in reference to such shares, if any, to that same person, in accordance with the applicable terms and conditions of the concerned convertible instruments. However, when the Company's shares are transferred by a shareholder pursuant to a merger project; the latter need not transfer a same proportion of convertible instruments.

Any convertible instruments issued by the Company that refer, in their terms and conditions, to specific shares of the Company, shall be subscribed by the shareholder(s) of the Company holding such shares. In the event any shareholder surrenders shares in the capital of the Company pursuant to a redemption, such shareholder shall surrender a same proportion of convertible instruments which are issued in reference to the shares held by him, if any, to the Company and this latter shall redeem said convertible instruments, if any, in accordance with the terms and conditions of the concerned convertible instruments. In the event any holder of a convertible instruments surrenders convertible instruments that refer, in their terms and conditions, to specific shares of the Company, pursuant to a redemption, such holder shall surrender the same proportion, in accordance with the terms and conditions of the convertible instruments, of his shares in the capital of the Company and this latter shall redeem the said proportion, in accordance with the terms and conditions of the convertible instruments, of such holder's shares".

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend Article 7 of the Articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager (s) of category A and category B.

Upon the appointment of any manager, other than a sole manager, that manager shall be designated by the shareholder (s) as category A or category B.

If at a time when there is a sole manager, a further manager is appointed, the shareholder(s) shall, at a such time, in addition to designating the new manager as category A or category B manager, also designate the existing manager, to the extend not already categorised, as a category A or category B manager.

The manager(s) need(s) not to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and may be dismissed ad nutum by the shareholder (s) of the Company.

7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of a manager of category A and a manager of category B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.4 Procedures

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of managers of category A and category B is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, with necessarily a simple majority in each category of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting."

7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 2,700.- Euros.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

GGB Inc, société constituée et existante conformément aux lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, inscrite au Secrétariat d'Etat du Delaware, sous le numéro 3404639 (ci-après dénommée l'"Associé Unique" ou V "Apporteur")

ici représentée par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par l'Associé Unique le 18 décembre 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

La comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. GGB Inc, précitée, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de EnPro Luxembourg Holding Company S.à r.L, ayant son siège social au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le matricule B 143.242, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 novembre 2008, non encore publié (la "Société").

II. Le capital social de la Société est de trente mille euros (EUR 30.000) représenté par trente mille (30.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

III. L'Apporteur détient actuellement:

- Un million quarante-neuf mille (1.049.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et une valeur nominale totale d'un million quarante-neuf mille euros (EUR 1.049.000) représentant cent pourcent (100%) du capital social de Holley Automotive Systems GmbH, une société de droit allemand, ayant son siège social à Falkenweg 1, 41468 Neuss, Allemagne et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Allemand sous le matricule HR B 7.246 ("Holley")

- Vingt-cinq mille (25.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et une valeur nominale totale de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000) représentant cent pourcent (100%) du capital social de GGB Heilbronn GmbH, une société de droit allemand, ayant son siège social à Ochsenbrunnenstraße 9, 74078 Heilbronn, Allemagne, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Allemand sous le matricule HRB 107740 ("GGB Heilbronn")

IV. Sur les parts précitées, l'Apporteur souhaite apporter à la Société:

- mille quarante-neuf (1.049) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et une valeur nominale totale de mille quarante-neuf euros (EUR 1.049) représentant zéro virgule un pourcent (0,1%) du capital émis de Holley (les "Parts Sociales de Holley");

- vingt-cinq (25) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et une valeur nominale totale de vingt-cinq euros (EUR 25) représentant zéro virgule un pourcent (0,1 %) du capital émis de GGB Heilbronn (les "Parts Sociales de GGB Heilbronn").

V. les Parts Sociales de Holley et les Parts Sociales de GGB Heilbronn sont ensembles appelées les "Parts Sociales Apportées".

VI. L'Associé Unique, la Société ainsi que la Société Apportée appartiennent au Groupe EnPro.

VII. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix-sept mille deux cent vingt-quatre euros (EUR 17.224) afin de le porter de son montant actuel de trente mille euros (EUR 30.000) à un montant de quarante-sept mille deux cent vingt-quatre euros (EUR 47.224) par l'émission de dix-sept mille deux cent vingt-quatre (17.224) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de dix-sept mille deux cent vingt-quatre euros (EUR 17.224) avec une prime d'émission d'un montant de cent quarante-six mille deux cent vingt-sept euros (EUR 146.227), disposant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Intervention - Souscription - Payerment

L'Apporteur, par le biais de son mandataire, déclare souscrire à toutes les dix-sept mille deux cent vingt-quatre (17.224) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de dix-sept mille deux cent vingt-quatre euros (EUR 17.224) avec une prime d'émission d'un montant de cent quarante-six mille deux cent vingt-sept euros (EUR 146.227) et de les libérer entièrement par un apport en nature des Parts Sociales Apportées.

Evaluation

Les Parts Sociales Apportées sont évaluées à cent soixante-trois mille quatre cent cinquante et un euros (EUR 163.451), cette valeur a été décidée par l'Apporteur par la voie d'une déclaration de valeur datée du 18 Décembre 2008 et acceptée par les gérants de la Société par la voie d'un conseil de gérance tenu le 18 décembre 2008 et d'une certification de valeur signée par tous les gérants de la Société le 18 décembre 2008.

Preuve de l'existence de l'apport

La preuve du transfert des Parts Sociales Apportées et de leur valeur a été donnée au notaire par les documents suivants:

- copie d'un contrat d'apport entre l'Apporteur et la Société daté du 18 décembre 2008;
- une déclaration de la valeur de l'apport signée par les administrateurs de l'Apporteur;
- une certification de valeur signée par les gérants de la Société;

Lesdits contrat d'apport, déclaration de valeur et certification de valeur demeureront attachés au présent acte.

Effectivité de l'apport

L'Apporteur, par le biais de son mandataire, déclare que:

- il est le seul détenteur des Parts Sociales Apportées, et a le pouvoir d'en disposer, étant légalement et contractuellement librement transférables;
- l'apport de telles parts sociales est effectif aujourd'hui sans restriction, preuve ayant été donnée au notaire instrumentaire;
- toutes les formalités restantes sont en cours dans le pays des Parts Sociales Apportées dans le but d'effectuer et de formaliser le transfert et de le rendre effectif partout et envers tout tiers.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus; l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quarante-sept mille deux cent vingt-quatre euros (EUR 47.224) et représenté par quarante-sept mille deux cent vingt-quatre (47.224) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de permettre de joindre les parts sociales de la Société avec des titres convertibles émis par la Société, sauf lorsque les parts sociales de la Société sont transférées en vertu d'un projet de fusion.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6.5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.5.** Sous réserve des dispositions des paragraphes suivants, lorsqu'il n'y a qu'un associé unique, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Tout associé qui transfère ses parts sociales du capital de la Société à une autre personne doit transférer la même proportion de titres convertibles qui sont émis par référence aux dites parts sociales, s'il en existe, à la même personne, conformément aux conditions générales des titres convertibles visés. Cependant, lorsque les parts sociales de la Société sont transférées par un associé dans le cadre d'un projet de fusion, ce dernier n'est pas tenu de transférer une même proportion de titres convertibles.

Tous titres convertibles émis par la Société, qui réfèrent dans leurs conditions générales, à des parts sociales spécifiques de la Société, doivent être souscrit par le ou les associé(s) de la Société détenant ces parts sociales. Dans l'hypothèse où un associé cède des parts sociales du capital de la Société suite à un rachat, cet associé doit céder une même proportion des titres convertibles émis par référence aux parts sociales qu'il détient, s'il en existe, à la Société et cette dernière doit racheter lesdits titres convertibles, s'il en existe, conformément aux conditions générales des titres convertibles visés. Dans l'hypothèse où un porteur de titres convertibles cède des titres convertibles, qui réfèrent dans leurs conditions générales à des parts sociales spécifiques de la Société, à la suite d'un rachat, ce porteur doit céder la même proportion, conformément aux conditions générales des titres convertibles, de ses parts sociales dans le capital de la Société à la Société et cette dernière doit racheter ladite proportion, conformément aux conditions générales des titres convertibles, desdites parts sociales du porteur."

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

"7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composé de gérant(s) de catégorie A et de catégorie B.

Dès sa nomination, tout gérant autre que le gérant unique devra être désigné par l'associé unique ou les associés comme étant gérant de catégorie A ou de catégorie B.

Si la Société ne compte qu'un seul gérant au moment où un second gérant est nommé, l'associé unique ou les associés, devra/ont en plus d'indiquer la catégorie à laquelle appartient ce nouveau gérant, indiquer celle du gérant existant.

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptibles d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.4 Procédures

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, avec obligatoirement une majorité simple dans chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 Responsabilité des gérants

Le(s) gérants ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ 2.700,- Euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51573. Reçu à 0,50%: huit cent dix-sept euros vingt-six cents (817,26 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009029063/211/322.

(090031972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Dicom S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 120, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 44.539.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/02/2009.

Pour Dicom s.à r.l.

World Hopper s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009028953/1588/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03457. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Deutsche Haussmann S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 105.031.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009029022/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07614. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Risch Charles & Paul, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 40, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 35.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029024/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06841. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Marbrerie Schott, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5691 Ellange, 48, Zone d'Activités Triangle Vert.

R.C.S. Luxembourg B 74.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029026/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06839. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

GP Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 118.041.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009029052/6341/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03967. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Private Insurance Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 136.687.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009029028/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06232. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Reis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 35.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009029030/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06236. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090031877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

M.P.P., Modèles Par Poste S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 165, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 25.078.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/02/2009.

Pour M.P.P., Modèles Par Poste s.à r.l.

World Hopper s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009028954/1588/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03456. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

CM-Immobilière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3931 Mondercange, 19, op Feileschter.

R.C.S. Luxembourg B 69.463.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/02/2009.

Pour CM-Immobilière s.à r.l.

World Hopper s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009028955/1588/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03449. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Maréchalerie Goedert S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7640 Christnach, 29, Hierheck.

R.C.S. Luxembourg B 100.194.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/02/2009.

Pour Maréchalerie Goedert s.à r.l.

World Hopper s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009028956/1588/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03447. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Téléphone Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 29, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 44.152.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/02/2009.

Pour Téléphone Services s.à r.l.

World Hopper s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009028957/1588/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08663. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Badger Brewin'Jake s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 29, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 77.072.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/02/2009.

Pour Badger Brewin'Jake s.à r.l.

World Hopper s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009028959/1588/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08660. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.

Britania Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.383.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth of January.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Britania Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B0136383 and having a share capital of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) (the Company). The Company was incorporated on 11 January 2008 pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 689 of 20 March 2008. The articles of association of the Company (the Articles) were amended pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 05 August 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2125 of 02 September 2008.

There appeared:

Alia Capital Fund I B.V., a Dutch private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) having its registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB, Amsterdam, The Netherlands and registered with the trade register of the chamber of commerce in Amsterdam under number 34302994 acting in its capacity as Managing Partner of Alia Capital Fund I C.V., a Dutch limited partnership in the form of and pursuant to an agreement of a commanditaire vennootschap, with registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB, Amsterdam, The Netherlands (the Sole Shareholder).

Hereby represented by Edward BAUGNIET, avocat au Barreau de Paris, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 30 January 2009, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Meeting has requested the undersigned notary to record the following:

That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 7,500.- (seven thousand five hundred Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 20,000.- (twenty thousand Euro), by way of the issue of 150.- (one hundred and fifty) Class I ordinary shares, having a par value of EUR 50 (fifty Euro) each;

2. Subscription to the share capital increase specified in item 1. above and payment by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of EUR 37,100,000.- (thirty-seven million one hundred thousand Euro) that the Sole Shareholder has against the Company (the Receivable);

3. Subsequent amendment to article 6. of the Articles in order to reflect the changes adopted under item 1. above;

4. Miscellaneous.

That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 7,500.- (seven thousand five hundred Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 20,000.- (twenty thousand Euro), by way of the issue of 150.- (one hundred and fifty) Class I ordinary shares, having a par value of EUR 50 (fifty Euro) each;

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for 150.- (one hundred and fifty) Class I ordinary shares, having a par value of EUR 50 (fifty Euro) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the Receivable that the Sole Shareholder has against the Company.

The contribution in kind of the Receivable from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated as follows:

- an amount of EUR 7,500.- (seven thousand five hundred Euro) to the corporate capital account of the Company; and
- an amount of EUR 37,092,500.- (Thirty-seven million ninety-two thousand five hundred Euro) to the share premium account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Receivable to the Company is evidenced by, inter alia:

- (i) a balance sheet of the Company dated 30 January 2009 and signed for approval by the management of the Company.
- (ii) a certificate dated 30 January 2009 issued by the management of the Sole Shareholder which states:

"- the Sole Shareholder is the owner of the Receivable, is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;

- the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certaine, liquide et exigible);
- based on generally accepted accountancy principles the Receivable contributed to the Company per the attached balance sheet amounts to EUR 37,100,000.- (Thirty-seven million one hundred thousand Euro) and since the date of the attached balance sheet no material changes have occurred which would depreciate the contribution made to the Company;

- the Receivable contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder and upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivable which will be extinguished by way of a confusion for the purposes of article 1300 of the Luxembourg Civil Code."

- (iii) a certificate dated 30 January 2009 issued by the management of the Company which states:

"- the Sole Shareholder is the owner of the Receivable, is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;

- the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certaine, liquide et exigible);
- based on generally accepted accountancy principles the Receivable contributed to the Company per the attached balance sheet amounts to EUR 37,100,000.- (Thirty-seven million one hundred thousand Euro) and since the date of the attached balance sheet no material changes have occurred which would depreciate the contribution made to the Company;

- the Receivable contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder and upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivable which will be extinguished by way of a confusion for the purposes of article 1300 of the Luxembourg Civil Code."

The above documents, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 6. of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at EUR 20,000.- (twenty thousand Euro) represented by (i) 250.- (two hundred and fifty) ordinary shares and (ii) 150.- (one hundred and fifty) redeemable shares in registered form with a par value of EUR 50.- (fifty Euro) each, all subscribed and fully paid-up, classified as follows:

- (i) 250.- (two hundred and fifty) Class I ordinary shares;
- (ii) 21.- (twenty-one) Class I redeemable shares;
- (iii) 21.- (twenty-one) Class II redeemable shares;
- (iv) 21.- (twenty-one) Class III redeemable shares;
- (v) 21.- (twenty-one) Class IV redeemable shares;
- (vi) 21.- (twenty-one) Class V redeemable shares;

- (vii) 21.- (twenty-one) Class VI redeemable shares;
- (viii) 24.- (twenty-four) Class VII redeemable shares;

The share capital of the Company may be increased through the issuance of either ordinary shares or additional classes of redeemable shares, or reduced, on one or more occasions, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the articles of association."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,300.- (one thousand three hundred Euro).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente janvier.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Britania Investments S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B0136383 ayant un capital social de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) (la Société). La Société a été constituée le 11 janvier 2008 suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 689 du 20 mars 2008. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés le 05 août 2008 suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2125 du 02 septembre 2008.

A comparu:

Alia Capital Fund I B.V., une société à responsabilité limitée régie par les lois des Pays-Bas (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), ayant son siège social à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB, Amsterdam, Pays-Bas agissant en sa qualité de gérant-associé de Alia Capital Fund I C.V., une société régie par les lois des Pays-Bas (commanditaire vennootschap), ayant son siège social à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB, Amsterdam, Pays-Bas, (l'Associé Unique).

Ici représentée par Edward BAUGNIET, avocat au Barreau de Paris, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 30 janvier 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 7.500,- (sept mille cinq cents euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 20.000,- (vingt mille euros), par l'émission de 150,- (cent cinquante) parts sociales ordinaires de Catégorie I, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

2. Souscription à l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1. ci-dessus et libération au moyen d'un apport en nature consistant en une créance d'un montant de EUR 37.100.000,- (trente-sept millions cent mille euros) que l'Associé Unique détient à l'encontre de la Société (la Créance).

3. Modification subséquente de l'article 6. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 1. ci-dessus.

4. Divers.

Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 7.500,- (sept mille cinq cents euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 20.000,- (vingt mille euros), par l'émission de 150,- (cent cinquante) parts sociales ordinaires de Catégorie I, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

Souscription - Paiement

L'Associé Unique, telle que désigné ci-dessus, déclare souscrire à 150,- (cent cinquante) parts sociales ordinaires de Catégorie I, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune et libérer entièrement ces parts sociales par un apport en nature de la Créance que l'Associé Unique détient à l'encontre de la Société.

L'apport en nature de la Créance de l'Associé Unique à la Société, sera affecté de la manière suivante:

- un montant de EUR 7.500,- (sept mille cinq cents euros) sera affecté sur le compte capital social de la Société;
- un montant de EUR 37.092.500,- (trente-sept millions quatre-vingt-douze mille cinq cents euros) sera affecté au compte prime d'émission des parts sociales ordinaires;

L'évaluation de l'apport en nature de la Créance est documentée, entre autres, par:

- (i) un bilan de la société en date du 30 janvier 2009 signée pour accord par la gérance de la Société.
- (ii) un certificat en date du 30 janvier 2009 émis par la gérance de l'Associé Unique qui stipule:
"- l'Associé Unique possède la Créance, il la possède seul et jouit du pouvoir d'en disposer;
la Créance est certaine, liquide et exigible à sa date d'échéance, sans déduction;
- sur la base des principes comptables généralement acceptés, le montant total de la Créance tel qu'apparaissant au bilan ci-joint s'élève à EUR 37.100.000,- (trente-sept millions cent mille euros); depuis la date dudit bilan attaché aux présentes aucun changement matériel ne s'est produit qui aurait déprécié cet apport fait à la Société;
- la Créance est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est soumis à aucune restriction ni grevée d'un gage ou privilège limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur;
- toutes les formalités en vue de transférer le titre de la Créance apportée à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique et dès l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Société possédera la Créance qui s'éteindra par confusion en vertu de l'article 1300 du Code Civil Luxembourgeois."
- (iii) un certificat en date du 30 janvier 2009 émis par la gérance de la Société qui stipule:
"- l'Associé Unique possède la Créance, il la possède seul et jouit du pouvoir d'en disposer;
la Créance est certaine, liquide et exigible à sa date d'échéance, sans déduction;
- sur la base des principes comptables généralement acceptés, le montant total de la Créance tel qu'apparaissant au bilan ci-joint s'élève à EUR 37.100.000,- (trente-sept millions cent mille euros); depuis la date dudit bilan attaché aux présentes aucun changement matériel ne s'est produit qui aurait déprécié cet apport fait à la Société;
- la Créance est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est soumis à aucune restriction ni grevée d'un gage ou privilège limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur;
- toutes les formalités en vue de transférer le titre de la Créance apportée à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique et dès l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Société possédera la Créance qui s'éteindra par confusion en vertu de l'article 1300 du Code Civil Luxembourgeois."

Les documents ci-dessus, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6. des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il stipule désormais:

"Le capital social de la Société est fixé à EUR 20.000,- (vingt mille euros) représenté par (i) 250,- (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires et (ii) 150,- (cent cinquante) parts sociales rachetables sous forme nominative ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, classées comme suit:

- (i) 250,- (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires de Catégorie I;
- (ii) 21,- (vingt-et-une) parts sociales rachetables de Catégorie I;
- (iii) 21,- (vingt-et-une) parts sociales rachetables de Catégorie II;
- (iv) 21,- (vingt-et-une) parts sociales rachetables de Catégorie III;

- (v) 21,- (vingt-et-une) parts sociales rachetables de Catégorie IV;
- (vi) 21,- (vingt-et-une) parts sociales rachetables de Catégorie V;
- (vii) 21,- (vingt-et-une) parts sociales rachetables de Catégorie VI;
- (viii) 24,- (vingt-quatre) parts sociales rachetables de Catégorie VII;

Le capital social de la Société pourra être augmenté soit par l'émission de parts sociales ordinaires ou par l'émission de catégories de parts sociales rachetables supplémentaires, ou réduit, en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.300,- (mille trois cents euros).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la demande de la même partie, en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: E. BAUGNIET, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 04 février 2009. Relation: LAC/2009/4346. Reçu soixante-quinze euros (75,€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 FEV. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009029420/211/241.

(090032617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Slate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 142.390.

En vertu d'un contrat de cession de parts sociales daté du 13 octobre 2008, OCM Luxembourg OPPS VI S.à r.l., l'associé unique de Slate Investments S.à r.l. (la Société), a cédé ses 500 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, à OCM Luxembourg OPPS VII S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.461.

OCM Luxembourg OPPS VII S.à r.l. est ainsi devenu l'associé unique de la Société depuis le 13 octobre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Slate Investments S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009029108/2460/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06361. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2009.